



Montpellier
Agglomération

ÉTÉ 2013

INFORMATIONS

EDITO



Le service des habitants exige de renforcer l'attractivité et l'accessibilité des transports publics. A ce titre, faciliter les démarches d'information et d'accès au réseau de transport TaM est une priorité à laquelle nous sommes particulièrement attachés.

C'est dans cette dynamique que je vous propose de découvrir, ou de redécouvrir, l'ensemble de notre offre de transport multimodale et de gérer vos démarches d'abonnements plus facilement et sans vous déplacer en utilisant le service de vente par correspondance. D'autres services vous sont aujourd'hui proposés comme la possibilité de prendre rendez-vous avec un conseiller en mobilité dans l'un de nos nouveaux Espaces Mobilité entièrement réaménagés pour mieux vous accueillir.

En novembre, le lancement d'EMMA (Espace Multimodal de Montpellier Agglomération) concrétisera notre ambition de développer les transports alternatifs à la voiture particulière.

Jean-Pierre Moure
Président de Montpellier
Agglomération

Entrez dans l'univers multimodal des Espaces Mobilité TaM

Les agences commerciales rue Jules Ferry, rue Maguelone et Mosson deviennent des «Espaces Mobilité» à compter du 1^{er} juillet 2013. Entièrement réaménagés, les locaux font peau neuve pour mieux vous accueillir et se mettre à l'heure de la multimodalité.



Entrée rue Jules Ferry

Des conseillers en mobilité à votre service

Besoin d'une information liée au tramway, au bus, au vélo ou encore dès novembre 2013 au stationnement ou à l'autopartage ? Un seul et même conseiller en mobilité prendra en charge toutes vos demandes (y compris les créations et les rechargements de forfaits subventionnés), et répondra à toutes vos questions.

A savoir

- Les Espaces Mobilité TaM sont entièrement accessibles pour tous.
- Un gestionnaire de file d'attente vous permet de patienter plus sereinement.
- Une aire de jeu est dédiée aux enfants.

Gagnez du temps, prenez rendez-vous !

Pour mieux vous accueillir, TaM vous offre la possibilité, dès le 1^{er} août, de prendre rendez-vous auprès de l'un des conseillers en mobilité via votre smartphone ou le site internet de TaM. Vous n'attendez plus, vous êtes accueillis à l'heure que vous avez choisie et vous gagnez du temps.

Pour plus d'information, connectez-vous à tam-way.com



Allo TaM 04 67 22 87 87

www.tam-way.com

Votre partenaire mobilité



TaM

Transports de l'agglomération de Montpellier

Les nouveautés du Réseau à partir du 2 septembre

Les horaires hiver 2013-2014



Ils seront en service à compter du lundi 2 septembre prochain. Retrouvez les nouvelles fiches horaires sur le site www.tam-way.com dès le 5 août et dans les Espaces Mobilité

TaM à compter du 12 août.

Plus de départs sur les lignes 8 et 12

Pour mieux desservir le quartier Saint-Martin et, plus largement le quartier Près d'Arènes, et répondre à la demande de la clientèle, la fréquence de passage des lignes 8 et 12 augmente, avec un bus toutes les 30 minutes (au lieu d'un bus par heure).

Fréquence renforcée sur la ligne 24

La ligne 24 qui dessert Grabels et les quartiers Malbosc et Euromédecine, bénéficie d'un renfort de fréquence en heures de pointe à 20 minutes au lieu de 30 minutes.

Un départ supplémentaire pour la ligne 18

Un départ supplémentaire est créé à 7h depuis Maurin vers Lattes Centre du lundi au vendredi (correspondance avec la ligne 3 de tramway). Ce nouvel horaire correspond davantage aux besoins des habitants de Maurin travaillant dans les centres commerciaux de Lattes.

Une nouvelle ligne de bus pour desservir la Clinique du Parc à Castelnau-le-Lez

A compter du 2 septembre, une nouvelle ligne de bus est créée, la ligne 41. Elle circulera exclusivement sur la commune de Castelnau-le-Lez, depuis l'arrêt Charles de Gaulle (correspondances avec la ligne 2 de tramway et les lignes de bus La Ronde, 35 et 36) jusqu'à la Clinique du Parc. Cette ligne assurera les trajets aller et retour du lundi au vendredi, de 9h15 à 11h50 puis de 14h15 à 17h50, toutes les ½ heures.

L'Amigo renforce son service en juillet et août

Les jeudis, vendredis et samedis, L'Amigo transporte les noctambules qui souhaitent se divertir en toute



sécurité. Il effectue les trajets entre le centre-ville de Montpellier et les clubs et discothèques situés à l'extérieur du centre-ville. Le Break Club fait maintenant partie des boîtes de nuit desservies.

Cette année, en juillet et en août, L'Amigo propose un trajet de retour supplémentaire à 6h du matin.

À savoir

A bord de l'Amigo, la tarification TaM est appliquée ; tous les titres de transport TaM sont acceptés et doivent être validés à la montée.

Trois espaces de commercialisation et d'information supplémentaires pour la rentrée

TaM ouvre trois espaces de commercialisation et d'information supplémentaires pour faciliter vos démarches à la rentrée. Ces trois espaces temporaires seront accessibles **du 19 août au 4 octobre inclus** dans les **P+tram** Occitanie, Sabines et Sablassou.

Vous pourrez y effectuer toutes vos démarches (création d'abonnements, demande de subventionnement, achat de tickets, rechargement de forfaits...).

Ouverture du Lundi au Vendredi :

- de 10h à 13h et de 15h30 à 19h pour les agences Sabines et Notre-Dame de Sablassou ;
- de 9h à 19h pour l'agence Occitanie.



À noter

L'Espace Mobilité **P+tram** **Mosson** vous accueille toute l'année, de 9h à 12h et de 14h à 17h. **Du 20 août au 4 octobre, ouverture continue de 9h à 19h**

Allo TaM 04 67 22 87 87

www.tam-way.com

Votre partenaire mobilité



TaM

Transports de l'agglomération de Montpellier